

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Commissariat général au développement durable

Météo-France

**Décision n° 13-251 du 13 mars 2013 fixant au titre de l'année 2013 la composition du jury  
du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie**

NOR : DEV1306600S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général de Météo-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 23 février 2000 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision du 11 janvier 2013 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieur(e)s des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie au titre de l'année 2013, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Président : M. François LALAURETTE, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Vice-présidente : Mme Corinne RAMBALDELLI, cheffe d'unité technique.

Membres de jury et examinateurs :

M. Jean-Claude CAMOIN, conseiller d'administration.

M. Walter DAMIN, professeur agrégé de mathématiques.

Mme Florence DUPUY-DELFAUD, professeure agrégée de physique.

Examineurs :

M. Emmanuel CELHAY, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

M. Michel JAMET, enseignant en anglais, titulaire de l'éducation nationale.

M. Arnaud MEQUIGNON, ingénieur des travaux de la météorologie.

M. Marc SCHNEIDER, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

M. José IGLESIAS URQUIZAR, lecteur en espagnol, statut contractuel.

Article 2

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 13 mars 2013.

Pour le président-directeur général  
et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,*  
Y. FERRY-DELÉTANG